

Les Echos Jeudi 17 avril 2014

Les TPE en mal de crédit de trésorerie

- Le Syndicat des indépendants publie un panorama sur le financement et l'accès au crédit des TPE.
- Il propose la mise en place de voies de recours auprès de la BPI en cas de refus de crédit des banques.

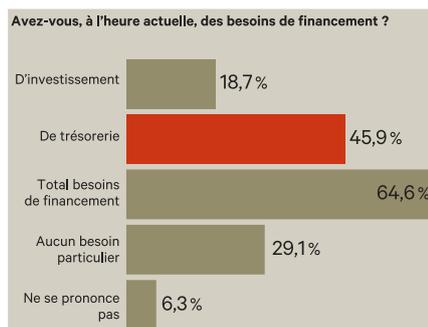
FINANCEMENT

Marie Bellan
mbellan@lesechos.fr

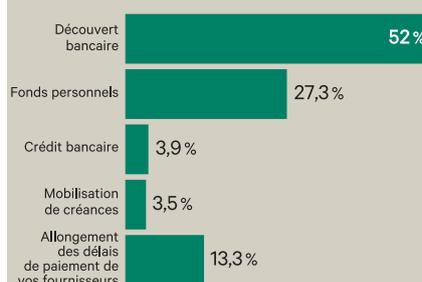
Les TPE représentent 97 % des entreprises, mais ne bénéficient que de 6 % des aides au financement des entreprises. Partant de ce constat, le Syndicat des indépendants (SDI), qui représente 25.000 artisans, commerçants, TPE et professionnels libéraux, a fait réaliser le mois dernier un panorama sur l'accès au financement de trésorerie pour les TPE. Les résultats sont sans appel. Sur l'année 2013, 62 % des dirigeants de TPE constatent une dégradation de leur trésorerie. Parmi leurs besoins de financement, l'investissement ne représente que 18,67 %, alors que la trésorerie concentre plus de 45 % des besoins. Et seules 24 % des demandes de crédit de trésorerie sont satisfaites par un crédit classique. Face aux difficultés de financement rencontrées auprès des banques, notamment, 51,95 % des entreprises interrogées ont recours au découvert bancaire. « Les TPE étant la plupart du temps situées en bout de chaîne commerciale, elles n'ont pas la possibilité d'assurer un fonds de roulement en jouant sur les délais client et fournisseur, comme peuvent le faire les entreprises de plus

Financement des TPE : une forte prééminence de besoins de trésorerie

Sondage du mars 2014, en %



Pour votre entreprise, quel moyen utilisez-vous à titre principal pour couvrir vos besoins en fonds de roulement ?



« Contrairement à ce que l'on peut penser, la taille n'est pas un critère discriminant pour déterminer le taux du crédit, c'est la situation économique de l'entreprise qui compte. »
JEAN-GUILHEM DARRÉ
Délégué général du SDI

grande taille », remarque l'étude. Le crédit interentreprises ou l'affacturage, que le gouvernement entend développer à l'avenir, ont donc peu de potentiel pour les TPE. Un motif de satisfaction tout de même : malgré leur taille, les TPE bénéficient de taux de crédit similaires à l'ensemble des entreprises. « Contrairement à ce que l'on peut penser, la taille n'est pas un critère discriminant pour déterminer le taux du crédit, c'est la

situation économique de l'entreprise qui compte avant tout aux yeux du banquier », explique Jean-Guilhem Darré, délégué général du SDI.

Des montants minimes
Pour le syndicat, le plus préoccupant reste le refus de crédit pour des montants parfois minimes, de 1.000 à 3.000 euros, qui peuvent malgré tout entraîner le dépôt de bilan de très petites entreprises. Le

syndicat cite l'exemple d'un boulanger qui, pour un refus de 2.000 euros de crédit, a vu ses frais de découvert autorisé grimper à 4.000 euros en une année. « Pour les particuliers, certaines mesures ont déjà été prises récemment, par exemple avec le plafonnement des commissions d'intervention pour les découverts bancaires, mais, sur les TPE, il n'existe pas d'équivalent », déplore Jean-Guilhem Darré.

Pour pallier ces carences, le Syndicat des indépendants formule plusieurs propositions. Notamment une meilleure publicité auprès des entreprises du travail effectué par le Médiateur du crédit. En effet, d'après le sondage du SDI, 80 % des TPE ne connaissent pas l'existence de ce médiateur, qui peut constituer un recours en cas de difficulté avec sa banque. Le SDI propose enfin de permettre un accès

direct au financement de la Banque publique d'investissement (BPI) en cas de défaillance de marché. Il s'agirait d'offrir une voie de recours aux entreprises dont la demande de crédit aurait été rejetée par la banque de l'entrepreneur.

À NOTER
La médiatrice du crédit, Jeanne-Marie Prost, doit remettre un rapport d'ici à l'été au ministre de l'Économie sur l'accès au financement des TPE.

Le brie de Meaux Dongé investit 9 millions d'euros grâce à un pool bancaire

Le spécialiste meusien du Brie de Meaux AOP se dote de nouveaux locaux, pour pallier l'exiguïté des bâtiments actuels.

Pascal Ambrosi
— Correspondant à Nancy

La mode du fromage au lait cru pousse les producteurs à s'agrandir et à se moderniser. D'ici à début 2015, la fromagerie Dongé, implantée dans le sud de la Meuse à Triconville, sera installée dans un nouveau bâtiment de 3.700 m². Un investissement de l'ordre de 9 millions d'euros devenu nécessaire pour pallier l'exiguïté de ses locaux actuels. « Ils sont aux normes exigées par la réglementation, mais, construits en 1956, les deux niveaux du bâtiment ne permettent pas une extension aisée de chaque atelier », explique Luc Dongé, qui, avec son frère Jean-Michel, a repris la fromagerie familiale en 2002.

Pas question de remettre en cause le mode de fabrication artisanale actuelle qui fait la spécificité de l'entreprise productrice de brie de Meaux au lait cru d'appellation d'origine protégée. « Les fromages seront toujours moulés à la main et l'affinage s'effectuera dans nos salles régulées en température et en hygrométrie pendant 4 à 8 semaines », insiste Luc Dongé. Pour maintenir un écosystème favorable à la maturation des fromages, l'entreprise a choisi d'utiliser des matériaux traditionnels (murs en brique notamment) pour la construction des nouveaux ateliers dans lesquels travailleront une quarantaine de salariés. Cet investissement, financé par un pool bancaire régional, est accompagné par l'Etat au travers de FranceAgriMer, du FRED (Fonds de restructuration de la défense), la région, l'Europe et le département, via le GIP Objectif Meuse.

Créée en 1930
Créée en 1930 par Etienne Dongé, le grand-père des actuels dirigeants, la fromagerie était à l'origine soustraitante des affineurs parisiens qui commercialisaient ses produits sous leurs propres marques. La société a ensuite choisi de se doter de ses propres salles d'affinage afin de commercialiser directement ses fromages essentiellement auprès de grossistes et de crémeries fromagères.



Environ 25 % de la production de la fromagerie Dongé sont destinés à l'exportation en Europe, au Canada et au Japon. Photo AFP

Aujourd'hui, Dongé produit et commercialise 340.000 roues de brie de Meaux de 3 kg de 37 cm de diamètre et 90.000 pièces de coulommiers au lait cru. Environ 25 % de sa production sont destinés à l'exportation en Europe, Canada et Japon... Avec 15 % de part de marché du Brie de Meaux AOP, la fromagerie familiale meusienne se positionne après l'entreprise Renard Gillard (Sodiaal) et la Fromagerie de Raival (Lactalis) égale-

ment situées en Meuse. La filière du brie de Meaux comprend également la Fromagerie de Courtenay (Sodiaal) dans le Loiret et en Seine-et-Marne, la Société Fromagère de la Brie, Rouzaire, et la Ferme des 30 Arpents exploitée par la famille Rothschild, produisant le seul brie de Meaux fermier. Les bries et coulommiers représentent près de 35,7 % de la production totale des fromages à pâte molle. ■

L'activité des petites entreprises en répit

L'observatoire des centres de gestion agréés montre que les entreprises de commerce alimentaire vont mieux, mais que l'équipement de la maison recule.

Julie Chauveau
jchauveau@lesechos.fr

Le pacte de compétitivité vise à redonner confiance aux chefs d'entreprise. Les statistiques publiées aujourd'hui par la fédération des centres de gestion agréés montre qu'en 2013 les petites entreprises ont vu leur activité globale stagner (-0,1%), mais que le dernier trimestre s'est terminé en hausse de 1,8 % par rapport au dernier trimestre de 2012.

Parmi les secteurs qui voient revenir les consommateurs figurent les entreprises de commerce de détail et notamment les bouchers. L'alimentaire a vu ses ventes progresser de 1,4 %. Les bouchers-charcutiers arrivent en tête des meilleures progressions de ventes, +3,6 %, suivis de peu des charcutiers, +2,2 %. En revanche, les 21.000 commerces d'alimentation générale et 3.400 supérettes voient leur activité baisser de 1,4 % au deuxième trimestre et de 1,7 % au troisième.

Les autres secteurs connaissent des reculs d'activité plus ou moins marqués. Parmi les 26 étudiés, l'équipement de la maison, -3,7 %, est particulièrement touché. L'électroménager-TV-hifi est également très affecté avec trois années de

baisse, -2,9 % en 2013 après -13,7 % en 2012 et -12,2 % en 2011, dans un contexte de recul ininterrompu des prix notamment sur les produits image et son. Pour l'avenir, les professionnels comptent sur le Coupe du monde de football pour rebondir. L'équipement de la personne, -4,3 %, et le secteur auto-moto, -3,2 %, ont également été malmenés. « La consommation des ménages, bien qu'en hausse de 0,4 %, a surtout bénéficié aux achats de services et d'énergie pour le chauffage, ainsi qu'aux dépenses en services liés au logement », affirme l'étude. Pour les deux premiers mois de l'année, uniquement sur l'activité de commerce et de services, l'activité stagne à nouveau à -0,1 %.

Léger sursaut du bâtiment
Formant également une part importante du bataillon des TPE, le secteur du bâtiment semble aller un peu mieux. Après un fort recul en 2012, -4,8 %, et un début d'année difficile, le bâtiment semble manifester une tendance à l'amélioration à partir du second semestre 2013 et clôt l'année sur une tendance à la hausse, +1,6 %.

Toutes les professions du secteur évoluent positivement à l'exception des couvreurs, -4,1 %. Les électriciens prévoient pour 2014 une hausse de 0,8 %.

Près de 40 % des entreprises artisanales relèvent du secteur de la construction et elles emploient 700.000 salariés, soit 60 % des effectifs du bâtiment. ■

6.395

TONNES
Production de brie de Meaux et de Melun. Volumes commercialisés sous indication géographique protégée en 2012.